

Avis de l'ADTC Savoie sur le réaménagement de la place de la gare de Chambéry



Chambéry, le 23 octobre 2017

Dans le cadre de la construction du futur pôle d'échanges multimodal de la gare de Chambéry, la place de la Gare va être aménagée. Une concertation a lieu en octobre 2017.

Les deux scénarios présentés sont très proches et comprennent beaucoup de points communs :

- système de circulation (voitures, bus, vélos) identique à l'actuel,
- position des quais bus identique à l'actuelle,
- les taxis reprennent leur ancienne place devant la gare
- création de deux "kiss an ride", rue Sommeiller et avenue Maréchal Leclerc. Il s'agit dans les deux cas d'une file pour les voitures, délimitée par le trottoir à droite et des potelets à gauche, dans lesquelles on s'engage pour déposer un voyageur et repartir aussitôt, uniquement en marche avant. Si on reste plus d'une minute, on bloque toute la file engagée derrière soi.

On cherche avec peine les différences. Le scénario 1 semble permettre une meilleure fluidité des circulations piétonnes le long de la gare alors que le scénario 2 comprendrait un peu plus de verdure. **En fait, les choix structurants sont déjà faits et il ne s'agit, comme indiqué sur les documents présentés, que de choisir une « ambiance ».**

L'ADTC Savoie émet l'avis suivant :

1. **le périmètre de la concertation est trop restreint.** Il indique où passeront les lignes A, C et 1 (au même endroit qu'actuellement), mais n'indique rien sur l'évolution des arrêts des lignes B et D, aujourd'hui loin de la gare. Le périmètre devrait donc inclure le chemin de la Cassine (l'arrêt de la ligne 2 y est déjà bien positionné actuellement), le faubourg Reclus (ligne B) et l'avenue des Ducs (lignes B et D). De plus, rien n'est indiqué en ce qui concerne le stationnement des usagers du train et l'emplacement de la gare routière,
2. **le bon fonctionnement des "kiss and ride" est improbable.** Il nécessiterait une grande discipline spontanée des automobilistes, jamais constatée devant la gare de Chambéry, ou la présence quasi permanente d'agents de police, solution efficace mais coûteuse. Une solution d'arrêt minute dans laquelle chaque véhicule peut repartir indépendamment des autres est préférable,
3. **les deux scénarios éloignent encore plus l'idée d'un centre d'échange unique situé à proximité de la gare et de l'hypercentre** pour les lignes STAC traversant Chambéry (A, B, C, D, 1, 2 et 3). L'ADTC Savoie demande que soit proposé un troisième scénario compatible avec un tel centre d'échange,
4. **les parkings des sociétés de location de voitures doivent être déplacés côté Cassine**, afin de libérer de l'espace et de ne pas augmenter la circulation côté centre-ville.

A propos de l'ADTC Savoie :

L'ADTC Savoie (Association pour le développement des transports en commun) a pour objet le développement des transports en commun comme alternative au développement intensif de la voiture individuelle, ainsi que le développement du fret ferroviaire.

Elle s'adresse en particulier aux utilisateurs de bus urbains, car départementaux et TER et à toutes personnes pour qui le respect de l'environnement et du cadre de vie passe par une meilleure organisation des transports.

L'ADTC Savoie est affiliée à la FNAUT (Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports).

Plus d'informations sur : <http://adtc.savoie.free.fr/>

Contact : adtc.savoie@free.fr